

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de l'économie, des finances,
du budget et de la fonction publique

Papeete, le 19 OCT. 2020

N° 110-2020

RAPPORT

Document mis
en distribution

Le 19 OCT. 2020

relatif à un projet de délibération portant approbation du compte financier de la Caisse de soutien des prix du coprah pour l'exercice 2019 et affectation de son résultat,

présenté au nom de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique,

par Messieurs les représentants Luc FAATAU et Antonio PEREZ

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 5644/PR du 1^{er} septembre 2020, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte financier de la Caisse de soutien des prix du coprah pour l'exercice 2019 et affectation de son résultat.

1. RAPPEL DES MISSIONS ET DES MOYENS

1.1 Missions de la Caisse de soutien des prix du coprah

La Caisse de soutien des prix du coprah (CSPC) est un établissement public doté de l'autonomie financière créé par la délibération n° 67-99 du 11 août 1967. Son but est de soutenir les prix du coprah, afin notamment d'assurer des revenus stables aux coprahculteurs.

La S.A. « Huilerie de Tahiti », créée en 1967 et dont le capital est détenu à 99,95 % par la Polynésie française, a l'obligation d'acheter comptant aux producteurs l'intégralité du coprah produit à un prix fixé par le conseil des ministres.

L'intervention de la Caisse consiste à reverser à cette société ce que coûterait à la Polynésie française l'acquisition du coprah aux prix fixés en conseil des ministres, déduction faite de ce qu'elle en retirerait lorsque l'huile brute est exportée.

1.2 Calcul de la subvention pour un kilogramme de coprah

La subvention du coprah est déterminée par le coût global du kilogramme de coprah pour l'huilerie diminué du gain de vente à l'export de l'huile produite ramené au kilogramme de matière première.

Le coût global du kilogramme de coprah inclut le prix moyen pondéré d'achat au producteur, la marge brute de l'Huilerie de Tahiti, les frais de débarquement, de transport et d'assurance du coprah et le coût de production par l'usine.

Le prix moyen pondéré d'achat au producteur est calculé en fonction du prix d'achat du coprah en fonction de sa qualité, pondéré par les pourcentages de production (voir arrêté 24 CM modifié du 15 janvier 1993 fixant les prix du coprah). Un calcul similaire est effectué pour la marge brute de l'Huilerie de Tahiti.

Pour l'année 2019, le calcul du coût global du kilogramme de coprah pour l'huilerie est le suivant :

Composante	Calculs intermédiaires	Coût (F CFP)
1- Prix producteur (arrêté n° 24 CM modifié du 15-1-1993)		
Coprah de 1 ^{ère} qualité : 98,9 % de la production	98,9 % x 140,00 = 138,46	
Coprah de 2 ^{ème} qualité : 1,1 % de la production réparti entre		
– Les îles Marquises pour 2 %	x 1,1 % x 65,00 = 0,01	
– Les autres îles pour 98 %	x 1,1 % x 55,00 = 0,06	
Soit un prix moyen pondéré de		138,53
2- Marge brute de l'Huilerie de Tahiti (avenant n° 7 du 11-5-2009)		
Coprah de 1 ^{ère} qualité : 98,9 % de la production	98,9 % x 14,40 = 14,24	
Coprah de 2 ^{ème} qualité : 1,1 % de la production réparti entre		
– Les îles Marquises pour 2 %	x 1,1 % x 7,80 = 0,00	
– Les autres îles pour 98 %	x 1,1 % x 6,60 = 0,01	
Soit une marge brute par kilogramme fixée à		14,25
3- Frais de débarquement (arrêté n° 1425 CM du 8-10-2008)		2,22
4- Frais de transport (arrêté n° 1425 CM du 8-10-2008)		1,86
5- Coût d'un sac égal au prix de revient divisé par tonnage (fixé en CA sur justificatifs)		1,09
6- Assurance = 0,1 % des points 1,2,3,4 (fixé en CA sur justificatifs)	0,1 % x 156,86 = 0,16	0,16
7- Coût usine du coprah (moyenne des coûts des 3 derniers exercices)		13,90
COÛT GLOBAL		172,01

Le gain de vente à l'export de l'huile produite ramenée au kilogramme de matière première est basé sur le cours international de l'huile diminué d'une décote et des coûts de trituration, de transport et d'assurance de l'huile. Le gain de vente à l'export de l'huile est ensuite ramené au kilogramme de coprah grâce au coefficient de rendement entre produit final (*huile*) et matière première (*coprah*). Ce coefficient est fixé à 60 %.

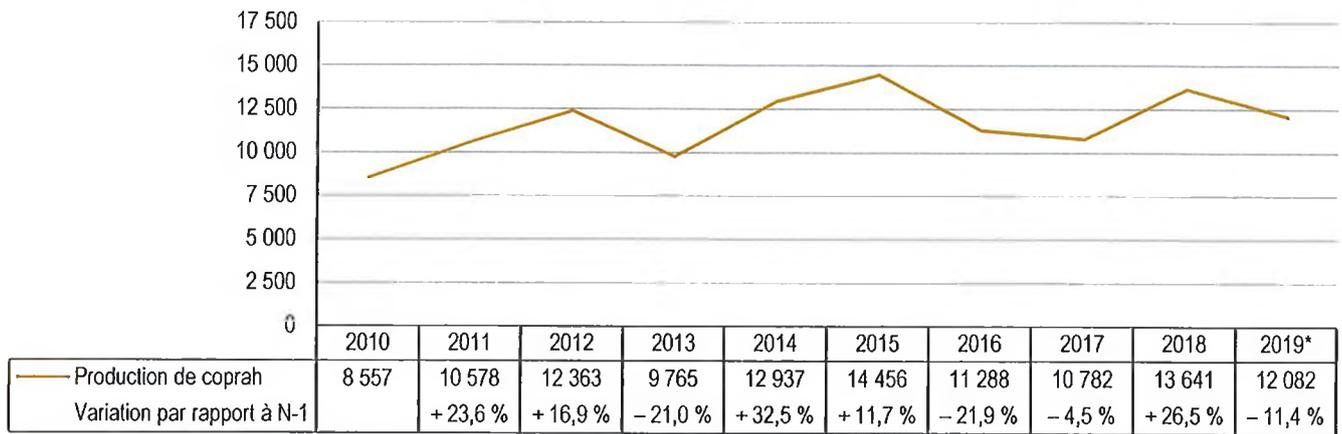
Ainsi, pour l'année 2019, le gain par kilogramme de coprah se détermine de la manière suivante :

Composante	À ajouter (F CFP)	À ôter (F CFP)	TOTAL (F CFP)
1- Cours international de l'huile en F CFP	+ 80,18		
2- Décote de 10 euros par tonne (1,19 F CFP / kg)		– 1,19	
3- Coût de trituration de l'huile (moyenne des coûts des 3 derniers exercices)		– 28,28	
4- Coût du transport de l'huile (fixé en CA sur justificatifs)		– 17,53	
5- Coût de l'assurance transport : CAF x 0,1905 % (fixé en CA sur justificatifs)		– 0,15	
Gain de vente à l'export d'huile par kilogramme	+ 80,18	– 47,15	33,03
Gain par kilogramme de coprah (rendement de 60 %)			19,82

Il en résulte que le montant de la subvention du coprah pour l'année 2019 est calculé par la différence 172,01 – 19,82 = 152,19 F CFP par kilogramme.

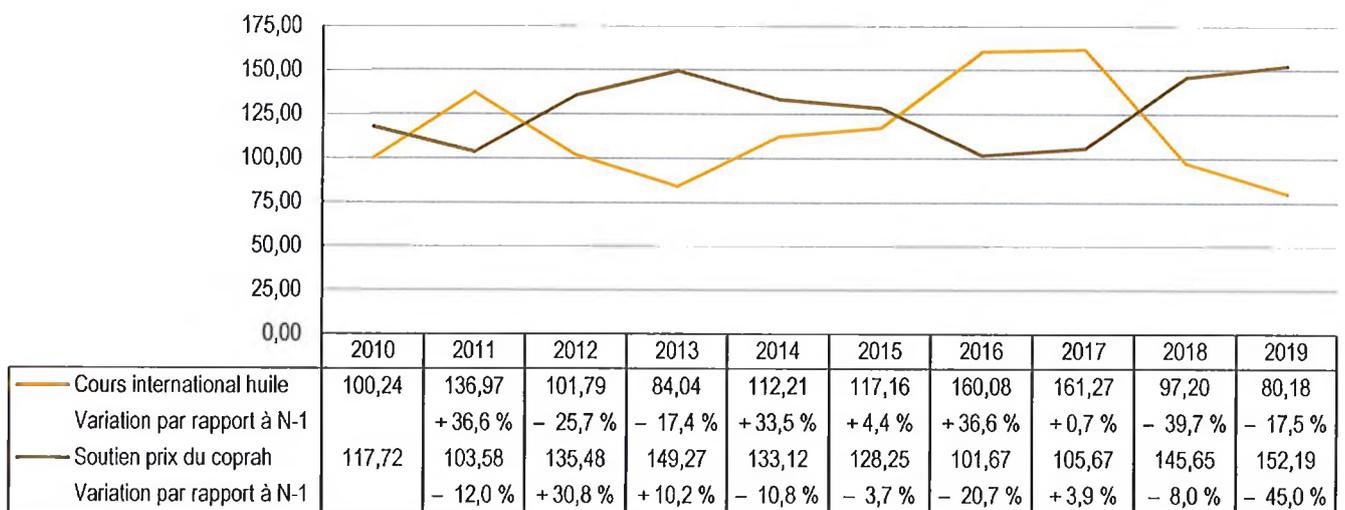
2. ACTIVITÉS DE LA CAISSE DE SOUTIEN DES PRIX DU COPRAH (CSPC)

Les graphiques et tableaux de la page suivante montrent les évolutions de la production de coprah, du cours international moyen de l'huile et du coût du soutien des prix du coprah par la CSPC sur la période allant de 2010 à 2019.



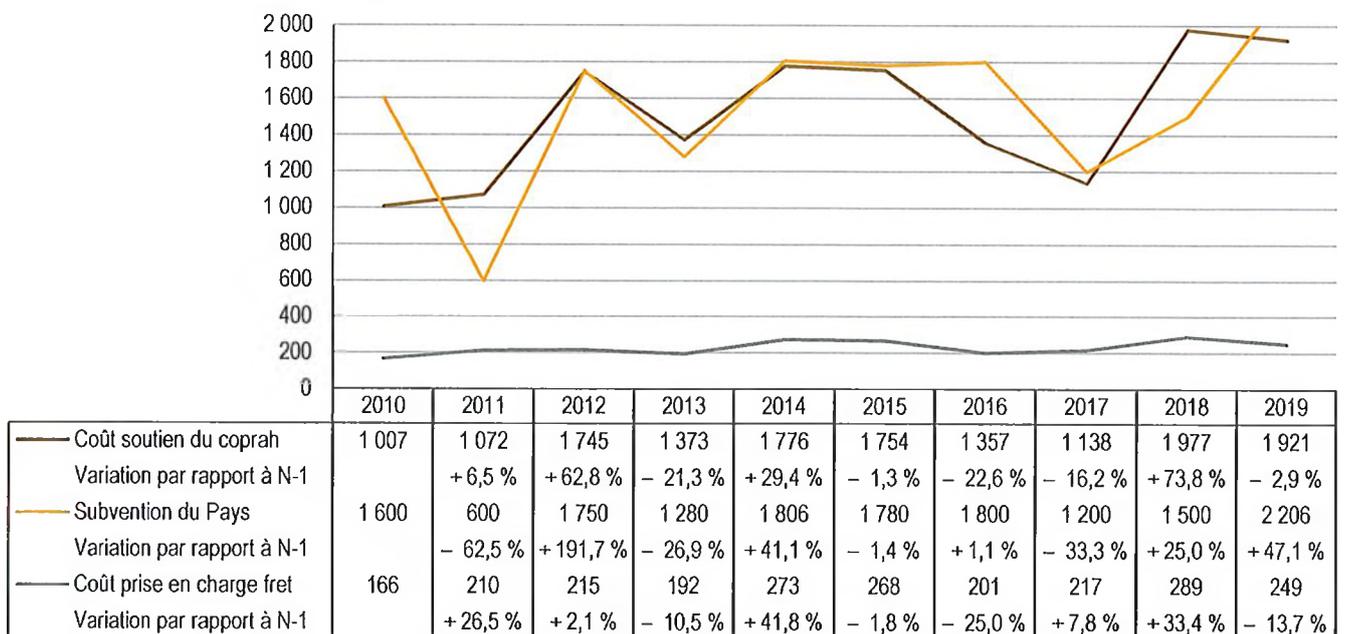
* Pour l'année 2019, la production se répartit en 98,9 % de 1^{re} qualité et 1,1 % de 2^{me} qualité

Graphique 1 : Production annuelle de coprah en Polynésie française entre 2010 et 2019 (en tonnes)



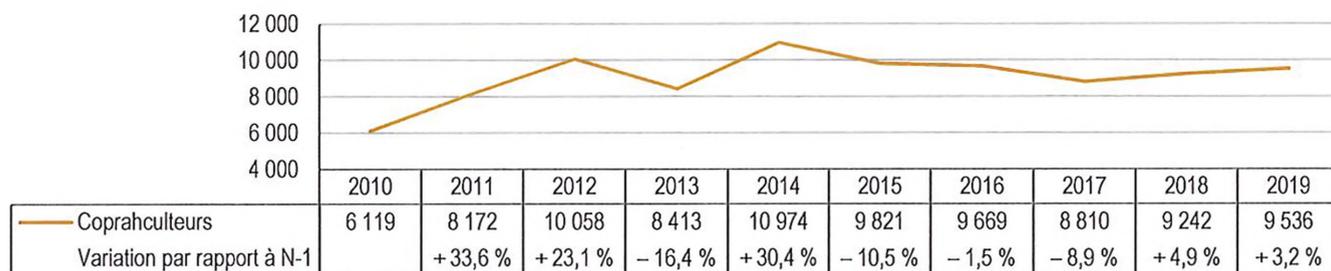
Graphique 2 : Cours international moyen de l'huile et soutien des prix du coprah entre 2010 et 2019 (en F CFP / kg)

Pour l'exercice 2019, le coût total du soutien des prix du coprah s'est élevé à **1 920 561 794 F CFP** et celui de la prise en charge du fret à **249 351 423 F CFP**. Pour la période allant de 2010 à 2019, le coût du soutien des prix du coprah, la subvention versée par la Polynésie française et la prise en charge du fret ont évolué de la manière suivante :



Graphique 3 : Coûts du soutien des prix du coprah et du fret et montant de la subvention du Pays entre 2010 et 2019 (en millions de F CFP)

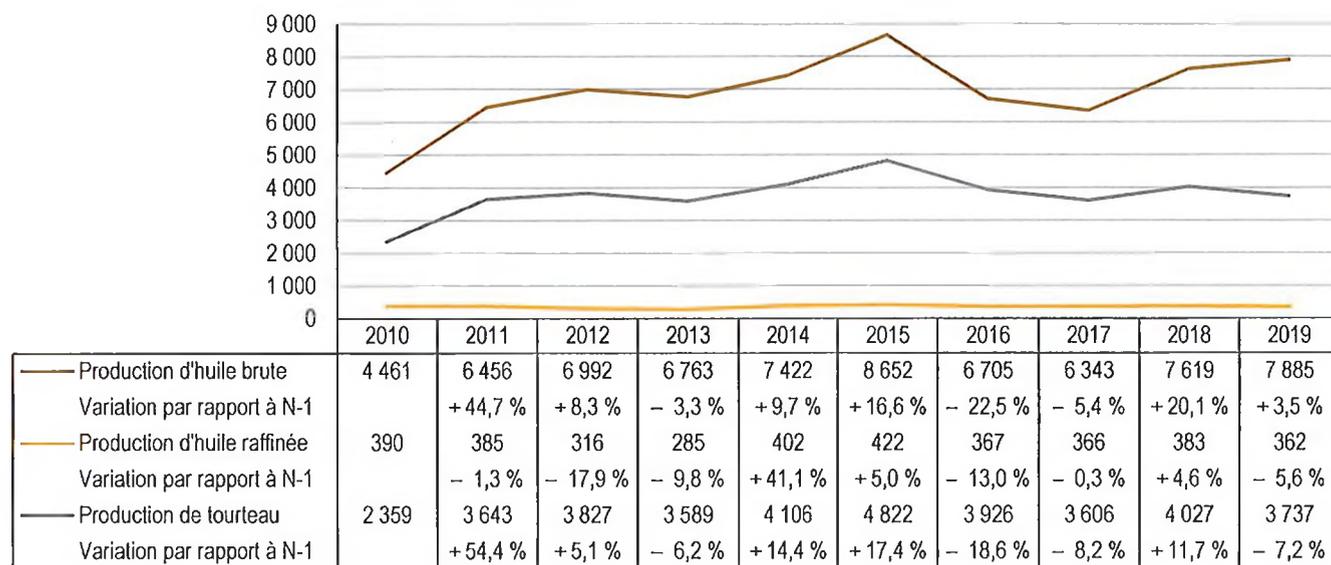
Le recensement opéré par l'établissement, à partir des bons d'achat provenant de l'Huilerie de Tahiti, permet de dénombrer près de 9 536 coprahculteurs en 2019, avec l'évolution suivante sur la période considérée :



Graphique 4 : Nombre de coprahculteurs en Polynésie française entre 2010 et 2019

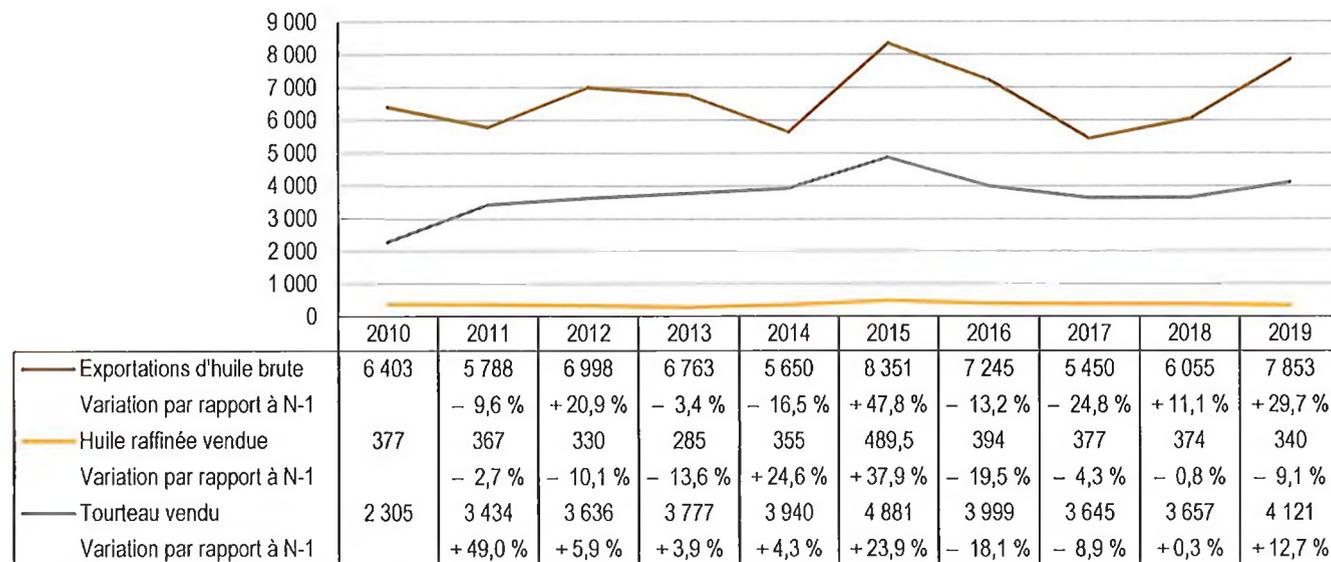
3. ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ HUILERIE DE TAHITI

Pour compléter l'information de la filière « coprah », il convient de présenter également l'activité et les résultats de l'Huilerie de Tahiti pour l'exercice 2019. Entre 2010 et 2019, les productions de l'Huilerie de Tahiti se détaillent de la manière suivante :



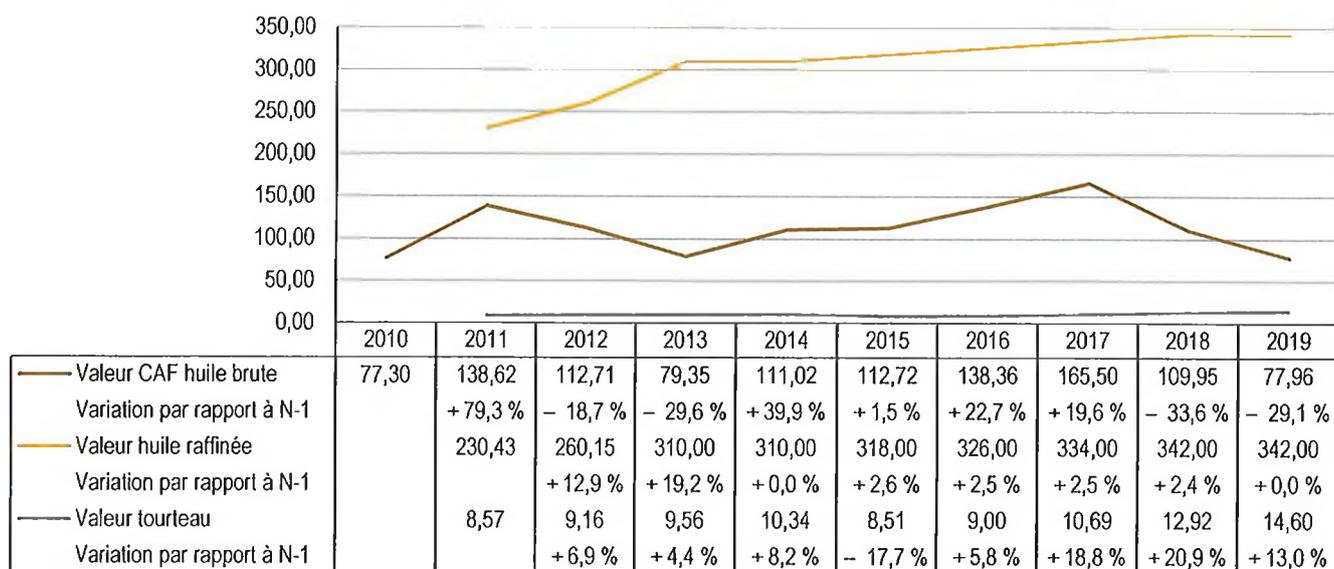
Graphique 5 : Productions d'huile brute, d'huile raffinée et de tourteau entre 2010 et 2019 (en tonnes)

Sur la même période, les ventes et exportations d'huile se déclinent ainsi :



Graphique 6 : Exportations et ventes d'huile brute, d'huile raffinée et de tourteau entre 2010 et 2019 (en tonnes)

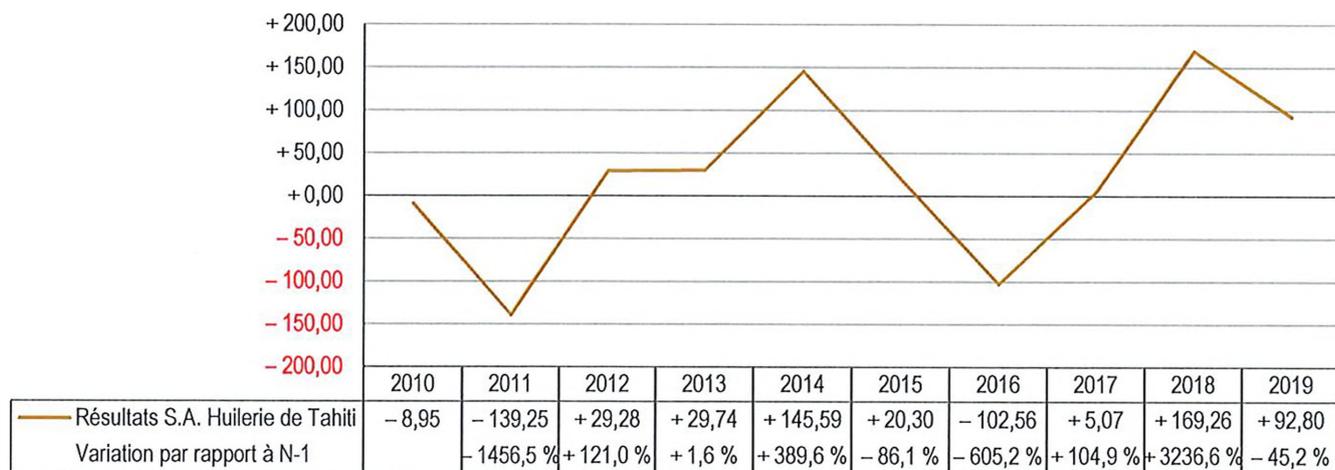
De 2010 à 2019, les valeurs de l'huile brute, de l'huile raffinée et du tourteau ont évolué comme suit :



Graphique 7 : Valeurs de l'huile brute, de l'huile raffinée et du tourteau entre 2010 et 2019 (en F CFP / kg)

Les résultats des exercices 2012 à 2019 de la S.A. Huilerie de Tahiti ont été arrêtés ainsi :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits d'exploitation	2 844 824 666	2 556 958 164	3 263 921 195	3 338 273 749	2 609 566 663	2 622 359 036	3 537 314 454	2 991 108 970
Charges d'exploitation	2 809 837 320	2 523 700 482	3 112 980 652	3 309 387 508	2 664 494 436	2 579 905 312	3 333 223 114	2 870 359 792
Résultat d'exploitation	34 987 346	33 257 682	150 940 543	28 886 241	- 54 927 773	42 453 724	204 091 340	120 749 178
Produits financiers	1 335 459	908 629	808 600	569 971	728 008	897 256	742 932	712 737
Charges financières	6 456 209	2 601 341	2 593 901	2 794 980	3 468 327	3 744 165	2 830 497	509 871
Résultat financier	- 5 120 750	- 1 692 712	- 1 785 301	- 2 225 009	- 2 740 319	- 2 846 909	- 2 087 565	202 866
Résultat avant impôt	29 866 596	31 564 970	149 155 242	26 661 232	- 57 668 092	39 606 815	202 003 775	120 952 044
Résultat exceptionnel	3 412 256	2 174 276	434 080	404 637	- 40 890 602	- 30 533 923	9 347 287	13 865 950
Impôt sur les bénéfices	- 4 000 000	- 4 000 000	- 4 000 000	- 6 766 250	- 4 000 000	- 4 000 000	- 42 090 050	- 42 018 505
Bénéfice ou perte	29 278 852	29 739 246	145 589 322	20 299 619	- 102 558 694	5 072 892	169 261 012	92 799 489



Graphique 8 : Résultats de la S.A. Huilerie de Tahiti entre 2010 et 2019 (en millions de F CFP)

4. EXÉCUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE

Dans ses grandes masses, le budget de l'exercice 2019 de l'établissement a été exécuté de la manière suivante :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
RECETTES	2 206 113 821	25 800	2 206 139 621
DÉPENSES	1 936 128 652	455 000 000	2 391 128 652
RÉSULTATS	+ 269 985 169	- 454 974 200	- 184 989 031

4.1 Dépenses

Pour l'exercice concerné, les dépenses de fonctionnement sont reprises par chapitre dans le tableau ci-dessous et sont comparées à celles de l'exercice précédent par l'indication de la variation annuelle du chapitre :

Chapitre (numéro et intitulé)	2018	2019	Variation
60 - Achats et variation des stocks	64 985	82 200	↗ 26,5 %
61 - Services extérieurs	185 164	80 067	↘ - 56,8 %
62 - Autres services extérieurs	163 831	687 512	↗ 319,6 %
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	→ 0,0 %
64 - Charges de personnel	15 825 357	14 691 279	↘ - 7,2 %
65 - Autres charges d'activité	1 977 069 403	1 920 561 794	↘ - 2,9 %
66 - Charges financières	0	0	→ 0,0 %
67 - Charges exceptionnelles	0	0	→ 0,0 %
68 - Dotations aux amortissements et provisions	25 800	25 800	→ 0,0 %
TOTAL	1 993 334 540	1 936 128 652	↘ - 2,9 %

S'agissant des dépenses d'investissement, le montant de 455 500 000 F CFP comptabilisé en 2019 correspond à l'avance de trésorerie accordée à l'Huilerie de Tahiti. Cette avance est calculée conformément à l'article 4 de la convention n° 8474 du 21 novembre 2017 liant la Caisse de soutien des prix du coprah à l'Huilerie de Tahiti.

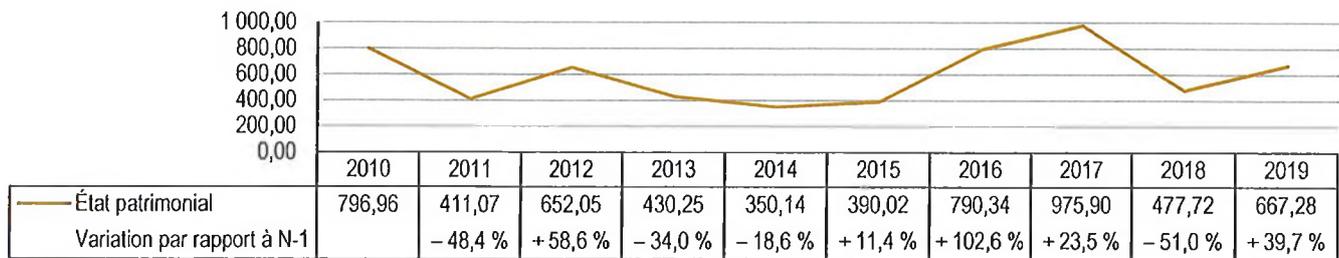
4.2 Recettes

Les recettes de fonctionnement proviennent de la subvention versée par le budget de la Polynésie française, pour un montant de 2 206 000 000 F CFP, et de produits exceptionnels à hauteur de 113 821 F CFP. Celles d'investissement sont constituées d'une inscription de 25 800 F CFP correspondant à l'amortissement d'un matériel informatique acquis en 2014.

4.3 Bilan de l'établissement

L'évolution de la structure financière de l'établissement s'analyse à partir du bilan simplifié ci-dessous, qui traduit l'état patrimonial de l'établissement sur la période allant de 2012 à 2019 :

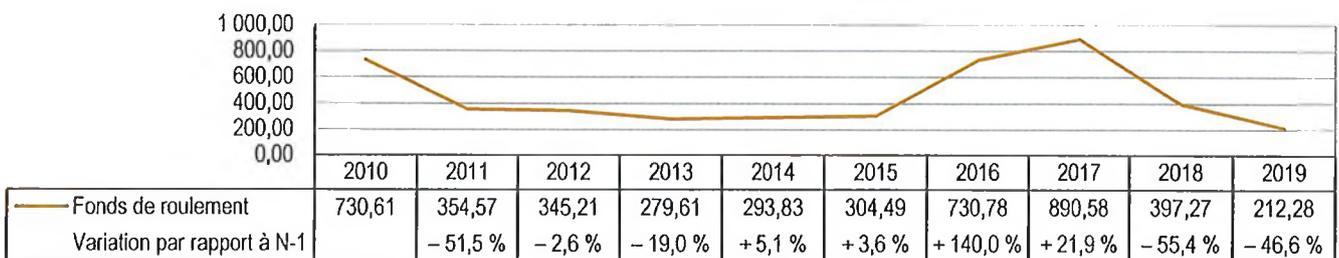
ACTIF	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Actif immobilisé net	0	0	129 000	103 200	77 400	51 600	25 800	455 000 000
Actif circulant	520 000 000	420 162 165	350 006 988	385 384 825	455 384 825	395 539 678	385 000 000	212 277 828
Créances diverses	132 049 591	10 091 149	0	4 533 049	334 874 898	580 304 531	92 692 908	-
TOTAL	652 049 591	430 253 314	350 135 988	390 021 074	790 337 123	975 895 809	477 718 708	667 277 828
PASSIF	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Capitaux propres	345 210 267	279 607 408	293 954 344	304 589 234	730 857 523	890 627 199	397 292 659	667 277 828
Dettes	306 839 324	150 645 906	56 181 644	85 431 840	59 479 600	85 268 610	80 312 228	-
Recettes à classer	-	-	-	-	-	-	113 821	-
TOTAL	652 049 591	430 253 314	350 135 988	390 021 074	790 337 123	975 895 809	477 718 708	667 277 828



Graphique 9 : État patrimonial de l'établissement entre 2010 et 2019 (en millions de F CFP)

Quant au fonds de roulement, il évolue comme suit :

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
730 614 269	354 567 782	345 210 267	279 607 408	293 825 344	304 486 034	730 780 123	890 575 599	397 266 859	212 277 828



Graphique 10 : Fonds de roulement entre 2010 et 2019 (en millions de F CFP)

5. AFFECTATION DES RESULTATS

Le compte financier de la Caisse de soutien des prix du coprah présente un résultat global déficitaire de 184 989 031 F CFP. Ce résultat vient diminuer le fonds de roulement de l'établissement qui passe de 397 266 859 F CFP en début d'exercice, à 212 277 828 F CFP en fin d'exercice. Quant au résultat de fonctionnement, excédentaire à hauteur de 269 985 169 F CFP, celui-ci est affecté au crédit du compte 1068 « Autres réserves ».

6. PÉRENNISATION DES FILIÈRES COPRAH ET COCOTIER

En liminaire, il convient de noter que la dissolution de la Caisse de soutien des prix du coprah (CSPC) a été actée par arrêté n° 2766/CM du 13 décembre 2019 avec effet à compter du 31 décembre 2019 à minuit. Aussi, le présent compte financier constitue le dernier de l'établissement.

6.1 Organisation et manière d'assurer la continuité de la mission

À compter du 1^{er} janvier 2020, la mission de régulation des prix d'achat du coprah et, d'une manière générale, la gestion de la filière coprah et de toutes les dépenses afférentes ont été transférées par le Pays à la Direction de l'agriculture (DAG).

Un nouveau dispositif a été mis en place pour dissocier l'activité achat du coprah aux producteurs de l'activité de trituration, transformation du coprah et exportation de l'huile brute. À cet effet, la convention n° 9126 du 27 décembre 2019 désigne la S.A. Huilerie de Tahiti comme mandataire chargé de verser l'aide aux producteurs pour l'achat de la totalité du coprah produit en Polynésie française, aux prix règlementés par l'arrêté n° 24 CM du 15 janvier 1993 modifié, fixant les prix du coprah sur le territoire.

Pour assurer la pérennité de l'activité de la S.A. Huilerie de Tahiti, il est envisagé de lui verser une subvention d'équilibre de 482 millions de francs en 2020., l'usine prévoyant en effet un déficit d'exploitation.

6.2 Perspectives d'évolutions de la filière

En ce qui concerne l'Huilerie de Tahiti, plusieurs actions sont prévues :

- envisager l'opportunité de modifier la forme juridique de la société ;
- diversifier ses productions : huile de qualité biologique, huile vierge de coco, etc ;
- améliorer les rendements d'huile et rationaliser les coûts de production.

Pour la filière cocotier, les grandes lignes directrices sont :

- le maintien voire l'amélioration de la productivité des cocoteraies par la mise en place de programmes de régénération et de fertilisation ainsi que de lutte contre les ravageurs dans les parcelles ;
- la diversification des produits issus de la cocoteraie (eau de coco, *mitihue*, farines, huile vierge, exploitation du bois de cocotier, etc.).

Pour sa part, l'assemblée de la Polynésie française a mené en 2019 une mission d'information, laquelle a préconisé une réforme progressive du dispositif existant, notamment l'évolution de la forme juridique de l'Huilerie de Tahiti, aujourd'hui Société Anonyme (S.A.), vers une Société Publique Locale (S.P.L.), autour de 4 axes principaux :

- 1.- améliorer l'organisation et la gestion de la filière cocotier ;
- 2.- diversifier la filière cocotier par l'émergence de nouvelles activités à plus forte valeur ajoutée lesquelles devront être clairement identifiées, évaluées, sélectionnées, soutenues et suivies par les pouvoirs publics afin d'en garantir l'essor et la réussite ;
- 3.- garantir un soutien aux coprahculteurs ;
- 4.- développer des partenariats communaux, nationaux et internationaux.

7. TRAVAUX EN COMMISSION

Le présent projet de délibération a été examiné par les membres de commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique le 13 octobre 2020.

Les membres de la commission soulignent l'importance de diffuser dans les meilleurs délais le rapport de la mission d'information portant sur le dispositif de soutien des prix du coprah et de la mise en œuvre des préconisations de la feuille de route de ce rapport.

* * * * *

À l'issue des débats, le projet de délibération portant approbation du compte financier de la Caisse de soutien des prix du coprah pour l'exercice 2019 et affectation de son résultat a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission.

En conséquence, la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LES RAPPORTEURS

Luc FAATAU

Antonio PEREZ

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

NOR : SDR2000497DL

DÉLIBÉRATION N° /APF

DU

Portant approbation du compte financier de la
Caisse de soutien des prix du coprah pour
l'exercice 2019 et affectation de son résultat

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 67-99 du 11 août 1967 modifiée, créant dans le territoire de la Polynésie française une caisse de soutien des prix du coprah ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée, portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° 2766 CM du 13 décembre 2019 portant dissolution de l'établissement public à caractère administratif dénommé « Caisse de soutien des prix du coprah » ;

Vu l'arrêté n° 1356 CM du 1^{er} septembre 2020 approuvant le compte financier 2019 de la Caisse de soutien des prix du coprah avec affectation du résultat, son compte de clôture de liquidation avec transfert au Pays et le rapport de gestion de liquidation ;

Vu l'arrêté n° 1357 CM du 1^{er} septembre 2020 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° /2020/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique ;

Dans sa séance du

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Le montant définitif des recettes du compte financier de la Caisse de soutien des prix du coprah pour l'exercice 2019 est arrêté à la somme de DEUX MILLIARDS DEUX CENT SIX MILLIONS CENT TRENTE NEUF MILLE SIX CENT VINGT ET UN FRANCS CFP (2 206 139 621 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	2 206 113 821 F CFP
Section II d'investissement	25 800 F CFP

Article 2.- Le montant définitif des dépenses du compte financier de la Caisse de soutien des prix du coprah pour l'exercice 2019 est arrêté à la somme de DEUX MILLIARDS TROIS CENT QUATRE VINGT ONZE MILLIONS CENT VINGT HUIT MILLE SIX CENT CINQUANTE DEUX FRANCS CFP (2 391 128 652 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement 1 936 128 652 F CFP
 Section II d'investissement..... 455 000 000 F CFP

Article 3.- Le compte financier de la Caisse de soutien des prix du coprah pour l'exercice 2019 annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	Section I FONCTIONNEMENT	Section II INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES (en F CFP)	2 206 113 821	25 800	2 206 139 621
DÉPENSES (en F CFP)	1 936 128 652	455 000 000	2 391 128 652
RÉSULTAT (en F CFP)	269 985 169	- 454 974 200	- 184 989 031

Article 4.- Le résultat d'exploitation de l'exercice 2019, soit un excédent de DEUX CENT SOIXANTE NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE CENT SOIXANTE NEUF FRANCS CFP (269 985 169 F CFP), est affecté au compte :

- 1068 : Autres réserves 269 985 169 F CFP.

Article 5.- Au 31 décembre de l'exercice 2019, le fonds de roulement de la Caisse de soutien des prix du coprah est de DEUX CENT DOUZE MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE HUIT CENT VINGT HUIT FRANCS CFP (212 277 828 F CFP).

Article 6.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Le président,

Béatrice LUCAS

Gaston TONG SANG

ORIGINAL

CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

**COMPTE FINANCIER
DE L'EXERCICE 2019**

Présenté par

Monsieur Jean-Jacques SAULNIER du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

Direction des Finances Publiques
en Polynésie Française

10 MARS 2020

COURRIER ARRIVÉ
Service SPL

107 CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

Ucg : B07

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2019	Exercice 2018
CHARGES D'EXPLOITATION		
<u>Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice</u>		
607,608 Achats de marchandises		
6037 Variation des stocks de marchandises		
609 Rabais,remises, ristournes obtenus sur achat		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS		
<u>Achats stockés d'approvisionnements</u>		
601 Achats de matières premières		
602 Autres approvisionnements		
603 sauf 6037 Variation des stocks d'approvisionnement		
61 Achats de sous-traitance	80 067	185 164
604,605,606 Achats non stockés de matière et fournitures	82 200	64 985
<u>Services extérieurs</u>		
621 Personnel intérimaire		
62 sauf 621 Autres	687 512	163 831
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
<u>Impôts</u>		
63 Impôts		
<u>Charges de personnel</u>		
641 Rémunération du personnel permanent	14 691 279	15 825 357
643 Rémunération du personnel sur crédits	11 374 454	12 168 160
644 Rémunération du personnel recruté sur convention		

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2019	Exercice 2018
<u>Charges de personnel</u>		
645 Charges sociales	3 316 825	3 657 197
646,647,648 Autres		
<u>Autres charges</u>		
65 Autres charges de gestion courante	1 920 561 794	1 977 069 403
<u>Charges financières</u>		
686 Dotations aux amortissements et aux provisions		
661 Charges d'intérêts		
665 Escomptes accordés		
666 Pertes au change		
667 Charge nette sur cession de valeurs mobilières de placement		
668 Autres charges financières		
<u>Charges exceptionnelles</u>		
671 Charges exceptionnelles sur opérations de l'exercice		
672 Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
675 Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
678 Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital		
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	25 800	25 800

107 CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

Ucg : B07

CHARGES (hors taxes)	Exercice 2019	Exercice 2018
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>		
681 Sur immobilisations : dotations aux amortissements et aux provisions (ex	25 800	25 800
687 Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)		
<u>Impôts sur les bénéfices</u>		
69 Impôts sur les bénéfices		
Sous - total	1 936 128 652	1 993 334 540
Solde créditeur : Bénéfice	269 985 169	
TOTAL GENERAL	2 206 113 821	1 993 334 540

107 CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

Ucg : B07

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
707 Ventes de marchandises vendues dans l'exercice		
<u>Production vendue</u>		
701 702 703 Ventes		
704 Travaux		
705 706 708 Prestations de services et études, activités annexes		
709 Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement		
Montant net du chiffre d'affaires		
<u>Production stockée</u>		
7133 En cours de production de biens		
7134 En cours de production de services		
7135 Produits		
<u>Production immobilisée</u>		
72 Production Immobilisée		
<u>Subvention d'exploitation</u>	2 206 000 000	1 500 000 000
74 Subvention d'exploitation	2 206 000 000	1 500 000 000
<u>Reprises sur amortissements et provisions</u>		
78 Reprises sur amortissements et provisions		
<u>Transferts de charges</u>		
79 Transferts de charges		
<u>Autres produits</u>		

107 CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

Ucg : B07

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2019	Exercice 2018
<u>Autres produits</u>		
75 Autres produits		
PRODUITS FINANCIERS		
<u>Produits financiers</u>		
761 De participation		
762 D'autres immobilisations financières		
763 D'autres créances		
764 Revenus de valeurs mobilières de placement		
765 Escomptes obtenus		
766 Gains de change		
767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
768 Autres produits financiers		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<u>Produits exceptionnels</u>	113 821	
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
775 Produits de cessions d'éléments d'actifs		
776 Produits issus de la neutralisation des amortissements		
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
778 Autres produits exceptionnels	113 821	
774 Produits exceptionnels ope. antérieures		
Sous - total	2 206 113 821	1 500 000 000
		493 334 540
TOTAL GENERAL	2 206 113 821	1 993 334 540

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
201 Frais d'établissement				
203 Frais de recherche et de développement				
205 Concessions et droits similaires				
206 Droit au bail				
208 Autres immobilisations incorporelles				
237 Avances et acomptes				
232 Immobilisations incorporelles en cours				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
211 Terrains				
212 Aménagements de terrains				
213 Constructions				
214 Constructions sur sol d'autrui				
215 Installations techniques, matériels, outillage				
216 Collections				
218 Autres immobilisations	2 650 000	2 650 000		25 800
231 Immobilisations corporelles en cours				
238 Avances et acomptes				
<u>Immobilisations financières</u>				
261 Participations et créances rattachées à la participation				
271 Titres immobilisés (droits de propriété)				
272 Titres immobilisés (droits de créance)				

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
<u>Immobilisations financières</u>				
274 Prêts	455 000 000		455 000 000	
275 Dépôts et cautionnements versés				
277 Autres créances immobilisées				
TOTAL 1	457 650 000	2 650 000	455 000 000	25 800
ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks en cours</u>				
371 Marchandises (à revendre en l'état)				
<u>Créances d'exploitation : Clients</u>				
411 Clients divers	19 019		19 019	385 000 000
<u>Créances d'exploitation : autres</u>				
429 Déficit et débits des régisseurs				
438 Produits à recevoir CPS				
4411 Subventions d'investissement				
4417 Subventions d'exploitation				
445 TVA				
462 Créances sur cession d'immobilisations				
463 Autres comptes débiteurs				
458 Comptabilités distinctes rattachées				
4581 Maîtrise d'ouvrage				
443 Opérations part. avec état et collectivités				

Organisme : 107 CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

Ucg : B07

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	
<u>Créances d'exploitation : autres</u>				
4684 Produits à recevoir sur RA				
4687 Produits à recevoir				
<u>Créances diverses</u>				
50 Valeurs mobilières de placement				
5117 Chèques impayés				
515 Compte au Trésor	212 258 809		212 258 809	92 692 908
543 Régie d'avance				
545 Régie de recettes				
531 Caisse				
TOTAL 2	212 277 828		212 277 828	477 692 908
COMPTES DE REGULARISATION				
<u>Comptes de régularisation</u>				
481 Charges à répartir				
472 Dépenses à régulariser				
486 Charges constatées d'avance				
TOTAL 3				
TOTAL GENERAL	669 927 828	2 650 000	667 277 828	477 718 708

CADRE 6 - BILAN

ETAT G

107 CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

Ucg : B07

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
	NET	NET
CAPITAUX PROPRES		
102 Affectations		
103 Biens remis en pleine propriété des établissements		
106 Réserves	397 292 659	890 627 199
110 Report à nouveau (solde créditeur)		
119 Report à nouveau (perte)		
120 Résultat de l'exercice (bénéfices)	289 985 189	
129 Résultat de l'exercice (pertes)		- 493 334 540
13 Subventions d'investissement		
TOTAL 1	667 277 828	397 292 659
PROVISIONS		
15 Provisions pour risques et charges		
TOTAL 2		
DETTES		
<u>Dettes Financières</u>		
16 sauf 165 Emprunts auprès des établissements		
165 Dépôts et cautionnements reçus		
519 Concours bancaires courants		
<u>Dettes d'exploitation: Fournisseurs</u>		
401 Fournisseurs		80 312 228

107 CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

Ucg : B07

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
	NET	NET
<u>Dettes d'exploitation: Fournisseurs</u>		
408 Fournisseurs-Factures non parvenues		
<u>Dettes d'exploitation: Fiscales et sociales</u>		
421 Personnel		
427 Oppositions		
431 CPS		
438 Autres charges sociales		
428 Personnel - Charges à payer		
445 TVA		
<u>Dettes d'exploitation: Dettes diverses</u>		
404 Fournisseurs d'immobilisation		
407 Oppositions		
4191 Avances et acomptes reçus		
4582 Maîtrise d'ouvrage		
466 Crédoiteurs divers		
467 Autres comptes crédoiteurs		
4682 Charges à payer sur RA		
473 Recettes à transférer		
TOTAL 3		80 312 228
COMPTES DE REGULARISATION		
4386 Autres charges à payer		

CADRE 6 - BILAN

ETAT G

107 CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

Ucg : B07

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
	NET	NET
471 Recettes à classer		113 821
487 Produits constatés d'avance		
4781 Frais de poursuites		
448 Territoire Charges à payer		
477 Gain au change		
TOTAL 4		113 821
TOTAL GENERAL	667 277 828	477 718 708

Total Classe 1	667 277 828
Fonds de roulement consolidé des provisions pour créances douteuses	212 277 828

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2019

ETAT C

107 : CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

Le : 03-MARS -20 09:07:41

B07 : Budget Principal

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	455 025 800	2 206 000 000	2 661 025 800
Titres de recettes émis	25 800	2 206 113 821	2 206 139 621
Réductions de titres			
Recettes nettes	25 800	2 206 113 821	2 206 139 621
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales	455 000 000	2 316 506 256	2 771 506 256
Mandats émis	455 000 000	1 936 147 671	2 391 147 671
Annulations de mandats		19 019	19 019
Dépenses nettes	455 000 000	1 936 128 652	2 391 128 652
RESULTAT DE L'EXERCICE		269 985 169	
Excédent			
Déficit	454 974 200		184 989 031

TABLEAU GENERAL DE L'EXERCICE 2019

ETAT D

107 : CAISSE DE SOUTIEN AUX PRIX DU COPRAH

Le : 03-MARS -20 09:0

B07 : Budget Principal

1 - EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE						
<u>Opérations de fonctionnement</u>			<u>Opérations d'investissement</u>			
PRODUITS (classe 7)		2 206 113 821	Recettes d'investissement		25 800	
CHARGES (classe 6)		1 936 128 652	Dépenses d'investissement		455 000 000	
Résultat de l'exercice à reporter	Excédent	269 985 169	Solde des opérations d'investissement	Déficit	- 454 974 200	
			Accroissement du fonds de roulement		- 184 989 031	
2 - SITUATION GENERALE						
		Réserves	Situation initiale	Résultats de l'exercice	Op. de régularisation	Situation finale
Résultats de fonctionnement reportés	Excédentaires	493 334 540	397 292 659	269 985 169		1 160 612 368
	Déficitaires					
Différence entre Investissements et financements	Excédentaires	- 493 334 540				
	Déficitaires		- 25 800	- 454 974 200		- 948 334 540
Situation globale			397 266 859	- 184 989 031		212 277 828

Exercice 2020

BALANCE AU 16/04/20

Ucg B07

Page 001 / 002

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
1068		397 292 659			397 292 659			397 292 659	397 292 659	
TOTAL 106		397 292 659			397 292 659			397 292 659	397 292 659	
TOTAL 10		397 292 859			397 292 659			397 292 659	397 292 659	
120		269 985 169			269 985 169			269 985 169	269 985 169	
TOTAL 120		269 985 169			269 985 169			269 985 169	269 985 169	
TOTAL 12		269 985 169			269 985 169			269 985 169	269 985 169	
TOTAL 1		667 277 828			667 277 828			667 277 828	667 277 828	
21827	2 650 000					2 650 000		2 650 000	2 650 000	
TOTAL 218	2 650 000					2 650 000		2 650 000	2 650 000	
TOTAL 21	2 650 000					2 650 000		2 650 000	2 650 000	
27481	455 000 000					455 000 000		455 000 000	455 000 000	
TOTAL 274	455 000 000					455 000 000		455 000 000	455 000 000	
TOTAL 27	455 000 000					455 000 000		455 000 000	455 000 000	
281827		2 650 000			2 650 000			2 650 000	2 650 000	
TOTAL 281		2 650 000			2 650 000			2 650 000	2 650 000	
TOTAL 28		2 650 000			2 650 000			2 650 000	2 650 000	
TOTAL 2	457 650 000	2 650 000			2 650 000	457 650 000		460 300 000	460 300 000	
411119	19 019					19 019		19 019	19 019	
TOTAL 41	19 019					19 019		19 019	19 019	
TOTAL 4	19 019					19 019		19 019	19 019	
515	212 258 809					212 258 809		212 258 809	212 258 809	

BALANCE AU 16/04/20

COMPTE	BALANCE D'ENTREE		OPERATIONS DE L'ANNEE						SOLDE	
	Débit	Crédit	Opérations budgétaires		Opérations non budgétaires		Total de l'année		Débit	Crédit
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
TOTAL 5	212 258 809				212 258 809		212 258 809	212 258 809		
Résultat										
Résultat ONB										
TOTAL	669 927 828	669 927 828			669 927 828	669 927 828	1 339 855 656	1 339 855 656		